



BULLETIN D'ADHESION

Le Musée Frédéric Dumas, musée de l'Histoire de la plongée autonome et de la chasse sous-marine est une association régie par la loi de 1901.

Le Musée existe et peut mener ses actions de conservation et de promotion de l'histoire de la plongée autonome grâce au soutien financier de ses adhérents.

Le montant de l'adhésion au musée s'élève, pour l'année 2023 à 20 €.

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

e-mail :

Telephone (facultatif) :

Merci pour votre adhésion et votre support.

Date :

Signature :

Bulletin à renvoyer avec votre cotisation à :

Musée Frédéric-Dumas
281 avenue du Maréchal Leclerc
83110 Sanary-sur-Mer

